

# UNE INITIATIVE DU SMES



[smes.be](http://smes.be)

Les personnes qui cumulent des problèmes de précarité sociale, de santé mentale et d'addictions rencontrent d'importantes difficultés à accéder à l'aide sociale et aux soins de santé qui constituent pourtant un droit fondamental.

Par la collaboration des acteurs psychomédico-sociaux et une aide inconditionnelle à la personne, le Smes recherche, développe et favorise des solutions innovantes et sur mesure :

- en échangeant entre les acteurs du social-santé (Connect) ;
- en soutenant les acteurs de première ligne (Support) ;
- en agissant avec les personnes concernées sur leurs conditions de vie (Housing First).



CONTACTEZ  
NOTRE ÉQUIPE  
[pat@smes.be](mailto:pat@smes.be)

AVEC LE SOUTIEN DE



La coopérative Cera



# PAT PEER AND TEAM SUPPORT

SOUTENIR L'INTÉGRATION  
DE PAIRS-AIDANT·E·S  
DANS LE SOCIAL-SANTÉ



Travailler ensemble  
pour la santé mentale  
& l'inclusion sociale



# LA PAIR-AIDANCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La pair-aidance est une pratique innovante. Elle vise à intégrer le savoir expérientiel dans les dispositifs psycho-médico-sociaux, à travers la participation d'ancien-ne-s bénéficiaires d'aide et de soins au service des équipes.

Pour des services travaillant avec un public vulnérable, elle permet de coller au plus près des réalités de celui-ci : les personnes ayant eu un parcours de vie en rue, de consommation ou psychiatrique peuvent en effet témoigner de leur vécu et, par leur parcours de rétablissement, donner espoir en un avenir meilleur, accompagner les personnes fragilisées et améliorer leur prise en charge.



*La pair-aidance au service des équipes  
et des personnes en rétablissement !*



## LE PROJET PAT VOUS SOUTIENT

S'il présente de nombreux avantages, le recours à la pair-aidance peut toutefois susciter des craintes ou des difficultés au sein des équipes du social – santé, telles que :

- que peut nous apporter un·e pair-aidant·e dans nos pratiques ?
- quel risque de concurrence entre travailleur·euse·s « professionnel·le·s » et pairs-aidant·e·s ?
- la/le pair-aidant·e ne va-t-elle/il pas rechuter ?
- la/le pair-aidant·e est-il suffisamment qualifié ?

*La décision d'intégrer cette nouvelle  
pratique passe nécessairement  
par un processus de réflexion et de  
préparation qui implique l'ensemble  
des parties.*

## COMMENT ?

Afin de soutenir votre projet de développement de la pair-aidance, PAT propose :

- des formations à la pair-aidance, à destination de toute personne intéressée par le sujet (pairs ou futurs pairs-aidant·e·s, directions d'organisations, travailleur·euse·s psycho-médico-sociaux...) ;
- un accompagnement des organisations qui franchissent le pas : construction de la description de fonction, soutien à la réflexion sur le cadre de fonctionnement, supervision d'équipe ou de la/du pair-aidant·e, ... ;
- des interventions à destination des pairs-aidant·e·s.

*Chaque intervention se décline  
« à la carte », en fonction des besoins  
des structures et des équipes  
demandeuses.*

